

¹⁴⁰
BOZON, Michel, « Mariage et mobilité sociale en France »,
in BOZON, Michel, HERAN, François, « La formation du couple », Paris, La Découverte, 2006, p. 197-217.

1. Introduction

La formation de couples est un chaînon majeur de la reproduction sociale. Les études sur la mobilité sociale accordent une place croissante à ce moment décisif de la trajectoire des individus, qui a le pouvoir d'infléchir ou simplement de confirmer le sens du mouvement intergénérationnel.

Pour dresser un bilan des transactions sur le marché matrimonial, deux méthodes sont généralement utilisées : la comparaison des caractéristiques socioprofessionnelles des conjoints (dite aussi ‘comparaison des positions sociales’), la comparaison des caractéristiques socioprofessionnelles de leurs parents (dite ‘comparaison des origines’). Les résultats obtenus par l'une et l'autre méthode sont tout à fait différents en apparence. La comparaison des positions semble mettre en évidence une hypergamie féminine (c'est à dire une tendance des femmes à épouser vers le haut), et également un mouvement des ouvriers vers les femmes des classes moyennes ; la comparaison des origines suggère au contraire une très forte homogamie sociale, c'est-à-dire une reproduction à l'identique de la structure sociale. Le paradoxe n'est qu'apparent et s'explique en fait par la disparité structurelle des positions des hommes et des femmes dans l'espace professionnel. Les deux comparaisons ne sont pas comparables ; dans le second tableau, les marges sont symétriques alors que, dans le premier, ce n'est pas du tout le cas. Pourtant aucune des deux approches ne livre de résultats aussi univoques qu'on pourrait le croire. La comparaison des positions sociales, menée de façon plus approfondie, en utilisant une nomenclature socioprofessionnelle fine, fait apparaître en réalité une logique très homogame du marché, une tendance à choisir sinon l'identique, du moins le plus proche ; de même la comparaison des origines ne permet pas seulement de constater la tendance déjà notée des semblables à s'associer, mais aussi l'existence de courants d'échanges privilégiés entre groupes sociaux différents (et aussi de répulsions). Il faut se défaire d'une image trop mécaniste de la reproduction sociale, où la formation des couples n'apparaît que comme un élément statique et figé (représentation que symbolise un usage peu contrôlé de la notion d'homogamie¹). La formation d'un couple est avant tout l'association

¹ Pour des raisons un peu différentes, de Singly (1987) invite également à un usage prudent de la notion d'homogamie.

de deux trajectoires sociales. Rendre compte des mouvements sur le marché matrimonial, c'est donc suivre et comparer des dynamiques individuelles et sociales. Seule une comparaison des trajectoires permet de dépasser les deux approches classiques.

2. La comparaison des positions sociales des conjoints

On recourra en premier lieu à un mode de regroupement fréquent des catégories sociales, où les groupes socioprofessionnels sont ordonnés sur une échelle unidimensionnelle.² En comparant les conjoints à l'aide de cette classification (voir tableau 1), on fait apparaître l'existence d'une hiérarchie sociale dans le couple. L'homme occupe souvent une position professionnelle supérieure à celle de sa femme: les cadres épousent des femmes des professions intermédiaires, les hommes des professions intermédiaires épousent des employées. Seuls parmi les hommes, les ouvriers épousent plus haut, généralement des employées. Si les femmes se marient souvent du bas vers le haut, ce n'est pas forcément le résultat d'une quête ou d'une stratégie. En effet, il suffit de comparer les positions relatives, en utilisant des classifications différentes pour les hommes et pour les femmes pourapercevoir que l'essentiel de l'hétérogamie est à mettre au compte des disparités structurelles entre hommes et femmes; une fois la part faite de l'hétérogamie structurelle, on trouve une forte tendance à se marier au plus proche.

L'utilisation d'une nomenclature plus fine permet par exemple de scinder le groupe extrêmement hétérogène des employées (voir tableau 2), et de montrer que les choix matrimoniaux de ces femmes ne se répartissent pas au hasard entre ouvriers, employés, professions intermédiaires et cadres. Ainsi ce sont les employées des services aux

² Toutes les données que nous utilisons dans cet article proviennent de l'Enquête Formation des couples, réalisée à l'INED en 1983-1984 par Michel Bozon et François Héran. On a été interrogées 2957 personnes, âgées de 18 à 45 ans, vivant en couple, mariées ou non. Le questionnaire comprenait 250 questions et portait sur le contexte et les circonstances de la rencontre. Le processus menant à la formation du couple était également décrit. Aux questions destinées à situer les conjoints dans l'espace géographique et social, s'ajoutaient des questions sur les parents et même sur les grands-parents des conjoints: les parents des personnes interrogées appartenaienr pour leur immense majorité à des générations nées entre les deux guerres. Lorsque le père était retraité ou décédé, on interrogait l'enquêté sur sa dernière profession.

Tableau 1
Catégorie sociale de l'homme et catégorie sociale de la femme dans les couples francophones moins de 45 ans. (Nomenclature agrégée.)

PROFESSION L'HOMME	PROFESSION DE LA FEMME	% LIENS						Ensemble (en %)
		Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Adolescents	Sans prof.	
% cadres	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Adolescents	Adolescents	Sans prof.	Ensemble (en %)
Cadres	24	68	35	22	25	7	1	12.7%
Professions intermédiaires	5	19	37	43	3	1	1	19.8%
Ouvriers	1	1	14	60	66	12	5	10.7%
Employés	1	1	14	60	66	12	5	12
Diversifiés	1	6	13	8	62	22	3	33.4%
Quotidiens	-	-	3	1	62	2	2	7.1%
Agroalimentaires	1	17	6	15	2	-	5	6.7%
Autres	3	5	16	7	30	2	27	8.3%
Services	3	1	18	1	1	1	1	1.4%
Ensemble (en %)	4,6%	20,5%	41,2%	34%	7,0%	4,7%	11,3%	100%

Note: Tous les tableaux produits pour cet article proviennent de l'enquête "Formation des couples" (Bozon et Héran, 1984, INED).

Tableau 2
Les choix matrimoniaux des diverses catégories d'employées. (Indices de surreprésentation par rapport à l'effectif attendu.)

Profession de l'homme	Types d'employées				% Ensemble des hommes (18 à 45 ans)
	Employées de bureau du privé	Employées du secteur public	Services aux commerce particuliers	Services aux particuliers	
Professions libérales - Patron	0,79	0,26	0,34	0,33	2,7%
Professeurs et cadres du public	0,59	0,58	0,12	0,10	4,4%
Ingénieurs et cadres du privé	1,04	0,42	0,54	0,44	6,3%
Instituteurs et intermédiaires du public	0,84	0,99	0,55	0,21	6,2%
Intermédiaires de la santé et du secteur privé	1,63	0,88	0,73	0,51	8,1%
Techniciens et contremaîtres	1,29	1,25	1,22	0,69	9,3%
Employés du secteur public	0,63	2,24	2,01	1,18	4,5%
Employés du secteur privé	1,39	1,20	0,93	1,81	6,2%
Ouvriers qualifiés type industriel	1,13	0,97	1,47	1,26	10,8%
Ouvriers qualifiés type artisanal	1,05	1,39	1,32	1,71	12,2%
Chauffeurs, ouvriers transports	1,02	1,32	1,74	1,75	6,8%
Ouvriers non qualifiés	0,81	1,28	1,35	1,69	7,1%
% Ensemble des femmes (18 à 45 ans)	17,1%	11,2%	7,2%	8,3%	

privé sont peu portées à choisir des conjoints travaillant dans le secteur public. Employées en haut de l'échelle, elles ne se retrouvent guère non plus avec les ouvriers au bas de l'échelle que sont les ouvriers non qualifiés. Aux mariages très ouvriers des employées des services, s'opposent nettement les choix matrimoniaux plus éclectiques des employées de bureau du privé, plus enclines à vivre avec des hommes de milieu non ouvrier. Plus proches du secteur public que les employées de bureau, plus proches également du monde ouvrier, les employées du secteur public renoncent plus rarement que ces dernières des hommes provenant des professions intermédiaires. Les employées de commerce, quant à elles, sont proches des employées des services : aux unions avec les ouvriers, elles ajoutent pour leur part des unions avec les techniciens et les contremaîtres, ainsi qu'avec les employés du secteur public. Ces différences systématiques entre les choix matrimoniaux des quatre groupes d'employées montrent d'abord qu'il n'est pas du tout illégitime d'utiliser l'indicateur de la position socioprofessionnelle de la femme. Le mariage avec le plus proche apparaît comme une tendance d'autant plus forte, qu'elle ne disparaît pas même quand on entre dans le détail des fractions du monde social.

La comparaison fine des positions sociales des conjoints permet aussi par exemple de différencier et de caractériser les sous-groupes qui composent les classes supérieures (voir tableau 3). On note ainsi la très forte tendance de la fraction intellectuelle (professeurs et cadres du public) à épouser des femmes cadres ou appartenant aux fractions intellectuelles des couches intermédiaires. De leur côté, les membres de la fraction la plus riche en capital économique (professions libérales et patrons), très enclins eux aussi à choisir des femmes cadres, se portent préférentiellement en second choix vers des femmes intermédiaires du secteur privé. Pour les membres de ces deux fractions, tous les autres choix sont à peu près exclus. Seuls les cadres des entreprises, groupe hétérogène par ses origines et sa formation, paraissent un peu plus ouverts dans leurs choix, moins 'crispés' sur les femmes du groupe supérieur. Ils préfèrent des conjoints dans toutes les fractions des professions intermédiaires, et rencontrent volontiers des femmes travaillant dans le secteur privé, employées de bureau ou intermédiaires. Si l'employée peut donc bien dans certaines conditions (voir 4ème partie) épouser un cadre, voire un patron, ce n'est pas le cas de l'ouvrière qui apparaît ici comme la plus improbable des épouses, véritable 'conjoint prohibé' pour les hommes des classes supérieures.

¹ Cette catégorie regroupe les femmes de ménage, les coiffeuses, les concierges, les gardiennes d'enfants et les serveuses de restaurant ou de cantine.

² Il s'agit d'un groupe qualifié (36% de bachelier), travaillant souvent dans de grandes entreprises.

Tableau 3
Les choix matrimoniaux des diverses catégories d'hommes cadres. (Indices de surreprésentation par rapport à l'effectif attendu.)

Profession de la femme	Types de cadres			% Ensemble des femmes
	Professeurs et cadres du public	Ingenieurs et cadres du privé	% Ensemble des femmes	
Cadres	6,00	7,12	3,42	4,6%
Institutrices et intermédiaires du public	0,71	2,43	1,37	8,3%
Intermédiaires santé et travail social	1,51	2,04	1,22	7,1%
Intermédiaires de secteur privé	1,77	1,07	2,79	5,5%
Employées de bureau du privé	0,79	0,59	1,04	17,1%
Employées du secteur public	0,26	0,58	0,42	11,2%
Employées de commerce	0,34	0,12	0,54	7,2%
Employées des services	0,33	0,10	0,44	8,8%
Ouvrières (qualifiées ou non)	—	—	0,18	10,1%
% Ensemble des hommes	2,7%	4,4%	6,3%	

On pourrait se contenter des constats que nous venons de faire. L'appariement des hommes et des femmes se fait avec les plus proches, compte tenu de la distribution inégale des uns et des autres dans l'espace des professions. Cette tendance au mariage avec les proches ne correspond pas seulement à des unions entre personnes de même niveau; il faut y inclure également certains rapprochements verticaux, qui dessinent des filières privilégiées de mobilité (à l'intérieur du secteur privé, entre membres des fractions intellectuelles, dans le secteur public). Ces mouvements verticaux ainsi qu'un certain nombre de régularités fortes ou d'apparentes anomalies demandent à être revus à la lumière des origines des conjoints. Seule la prise en compte des origines sociales permet d'envisager clairement la formation des couples comme un moment de la reproduction de la société.

3. La comparaison des origines

En comparant les professions des pères respectifs des conjoints, on obtient la représentation classique de l'homogamie sociale (voir fig. 1).

Le grand avantage de cette représentation est sa symétrie parfaite, jusqu'à dans le détail; même en utilisant une nomenclature socioprofessionnelle très peu agrégée,⁵ on trouve des effectifs presque identiques du côté de l'homme et du côté de la femme, dans chaque catégorie. La tendance dominante du choix matrimonial, symbolisée par la surcharge de la diagonale du tableau, apparaît ici avec une grande force. Le phénomène de l'homogamie sociale en France est une réalité déjà bien connue, souvent étudiée et réexaminée depuis l'enquête d'Alain Girard sur le choix du conjoint (INED, 1959). On pouvait se demander si le développement de la cohabitation prénuptiale et de l'union libre à partir des années 1970 allait modifier la structure des choix matrimoniaux. Ni les enquêtes de l'INSEE (Audirac, 1986), ni nos données, qui se réfèrent à des couples récents, formés de 1960 à nos jours, ne le suggèrent. L'homogamie sociale ne paraît pas du tout affaiblie par l'assouplissement des formes d'entrée dans la vie conjugale, qui n'aurait donc pas vraiment de conséquence sur la composition sociale des couples. On en traitera donc ici sans référence au statut matrimonial du couple.

Au sein des classes supérieures, on constate sans surprise que les couples homogames sont très fortement surreprésentés. L'usage d'une nomenclature détaillée fait apparaître l'existence d'échanges intenses entre les fractions détentrices d'un capital à base surtout économique (professions libérales, patrons, cadres du privé) et celles dont la position est assise sur un capital culturel (professeurs et cadres du public). L'apport extérieur le plus important aux classes supérieures est constitué par le groupe des enfants de commerçants; moins systématiquement, des enfants d'instituteurs, ou de membres des professions intermédiaires de la santé ou du secteur privé, ou même de techniciens s'unissent par mariage à des enfants de milieux aisés.

L'homogamie est moins nette dans les classes moyennes salariées, en particulier parmi les enfants d'employés. Ces derniers n'ont jamais constitué un groupe social fortement structuré. On n'est pas employé de père en fils; la position d'employé est atteinte à l'issue de trajectoires assez hétérogènes (ascendantes ou descendantes), ce qui explique que

⁵ Ce regroupement des catégories socioprofessionnelles en 19 postes diffère sensiblement de ceux que nous avons utilisés jusqu'à présent. Il vise à décrire la génération des parents et détailler donc particulièrement les catégories mirables et ouvrières. Ne prenant en compte que des professions d'hommes, il n'entre pas dans le détail des professions tertiaires.

enfants d'instituteurs, d'une part, les enfants de techniciens et de contremaîtres d'autre part rencontrent des conjoints provenant de milieux proches, professeurs et employés de la fonction publique pour les premiers, ouvriers qualifiés et employés d'entreprise pour les seconds. Dans les classes moyennes traditionnelles, détentrices d'un patrimoine bien particulier (atelier, fonds de commerce ou terres), l'homogamie reste forte. Il se réalise toujours une forme d'assortiment des parts, en milieu agricole par exemple, où les enfants de petits agriculteurs épousent plus difficilement des enfants de grands agriculteurs. La persistance dans les classes indépendantes d'une tendance à se marier dans son milieu, parfois sans lien direct avec la transmission d'un patrimoine, paraît plus remarquable que l'homogamie "professionnelle" qui transparaissait dans la comparaison des positions sociales des conjoints (cf. tableau 1) : l'entrée dans le mariage et l'entrée dans la position d'agricultrice ou de commerçante pouvaient en effet se confondre.

A l'intérieur du monde ouvrier, une faille tout à fait nette sépare les enfants d'ouvriers qualifiés des enfants d'ouvriers non qualifiés. Les échanges matrimoniaux entre ces deux fractions ouvrières seraient à peu près inexistant, s'il ne se trouvait un troisième groupe, celui des chauffeurs et des ouvriers du transport, qui entretient des liens avec les uns comme avec les autres. La qualification, qui va avec une certaine ancieté dans la condition ouvrière et avec une implantation locale plus urbaine, distingue une classe ouvrière stabilisée, plus portée à s'allier avec des enfants d'ouvriers bien établis, d'employés, de techniciens et de contremaîtres. Quant aux enfants d'ouvriers non qualifiés, souvent implantés dans des zones périphériques rurales, ils se retrouvent surtout avec leurs pairs, mais aussi avec des enfants de petits agriculteurs, souvent en passe de quitter la terre.

Il existe de véritables filières de mobilité par le mariage. La constitution des couples est un des moyens privilégiés d'adaptation ou de reconversion des groupes sociaux en voie d'accroissement ou de déclin. Les agriculteurs sur petite exploitation, groupe en fort déclin, marient leurs fils à des filles d'ouvriers non qualifiés. La reconversion du groupe paraît ici particulièrement difficile. Celle des filles de commerçants semble plus facile, puisqu'elles réussissent à s'unir à des fils de cadres du secteur privé ou de membres des professions libérales, groupes en expansion. Les filles d'artisans épousent des hommes provenant des couches moyennes salariées. Les filles d'ouvriers qualifiés de type

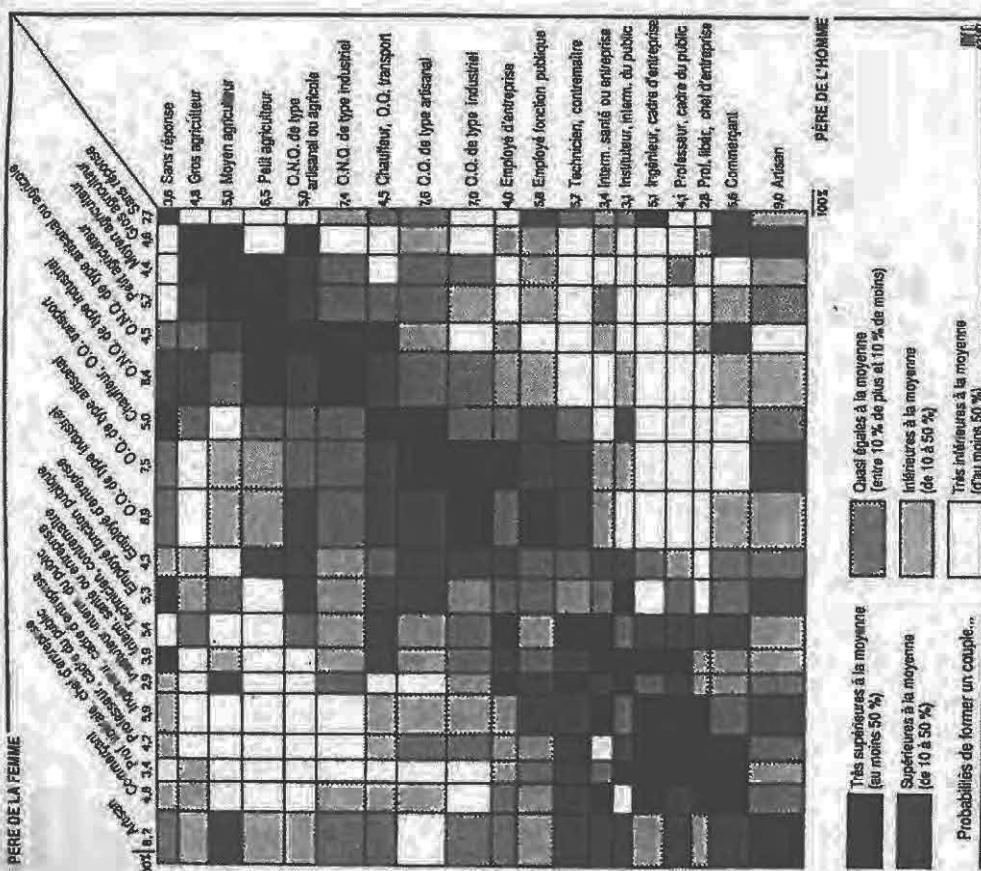


Fig. 1. Qui épouse qui? Origines sociales des conjoints dans les couples français âgés de moins de 45 ans (mariés ou non). Source: Enquête 'Formation des couples', INED (1984).

les enfants se dispersent entre des conjoints provenant des milieux intermédiaires ou du milieu ouvrier. Les employés sont un milieu de passage. Les professions intermédiaires, même si elles comptent plus largement sur leurs propres forces, se reproduisent néanmoins de manière beaucoup moins autonome que les classes supérieures. Les

industriel s'intéressent aux employés de la fonction publique, alors que celles des ouvriers qualifiés de type artisanal épousent volontiers des enfants d'employés du secteur privé ou des enfants d'artisans. Le destin social d'un groupe se lit dans son destin matrimonial.

On peut expliquer l'existence de courants d'échanges matrimoniaux entre groupes proches en termes de contraintes liées à la mobilité structurelle. Il reste à comprendre les conditions dans lesquelles certains sous-groupes, à l'intérieur de chaque catégorie sociale, sont amenés à s'écartier de la voie matrimoniale dominante. Faut-il y voir des exceptions à la règle, ou bien la résultante d'attitudes individuelles volontaristes (désir de certains individus de s'élever par le mariage) ? La dot scolaire des femmes joue-t-elle un rôle dans cette mobilité matrimoniale ? Pour approfondir la compréhension de l'homogamie et des comportements qui semblent s'en écarter, il faut mettre les destins matrimoniaux en relation avec les trajectoires sociales des individus et des groupes (c'est-à-dire avec les *trajets* suivis de l'origine jusqu'à la position actuelle).

4. Trajectoires sociales et destins matrimoniaux : quelques exemples

Si l'on se contentait de rapprocher la position sociale de l'homme et celle du père de sa femme (comparaison que l'on trouve assez fréquemment dans la littérature) on ne serait en réalité guère plus informé sur la trajectoire sociale des individus. En effet, en raison de l'homogamie sociale, une comparaison beau-père/gendre ne donne pas de résultats très différents d'une comparaison père/fils, ce qui ramènerait l'étude de la mobilité matrimoniale à celle de la mobilité sociale intergénérationnelle. Pour définir vraiment la pente d'une trajectoire et la rapprocher du destin matrimonial de l'individu, il faut construire des tableaux à 3 entrées.

Ainsi il est vrai qu'on peut comparer en bloc les pratiques matrimoniales des fils de cadres et celles des fils d'ouvriers qualifiés, et constater que les uns épousent des filles de cadres et les autres des filles d'ouvriers et d'agriculteurs. Mais il est plus éclairant de ventiler chacun de ces deux groupes selon les positions sociales atteintes par les individus (voir tableaux 4 et 5). Cette opération permet de définir des classes de trajectoires. La trajectoire la plus fréquente dans chaque milieu est celle des individus dont la position sociale tend à reproduire

Tableau 4
Destin matrimonial des fils d'ouvriers qualifiés selon leur trajectoire sociale. (Hommes de 25 à 44 ans.)

Fils d'ouvriers qualifiés devenus eux-mêmes	Caractéristiques de l'épouse			% de fils d'ouvriers qualifiés ayant suivi chaque trajectoire
	Fille de cadre	Fille d'agriculteur ou d'ouvrier	Femme cadre ou intermédiaire	
Cadres ou intermédiaires	14	38	40	25%
Employés	7	59	5	10%
Ouvriers qualifiés	5	65	14	47%
Ouvriers non qualifiés	3	68	3	8%
Artisans ou commerçants	5	50	15	10%
Ensemble des fils d'ouvriers qualifiés	7	56	19	100%

celle de leur père. C'est parmi ces fils de cadres devenus eux-mêmes cadres et ces ouvriers fils d'ouvriers que l'on compte également le moins de 'transfuges matrimoniaux'. Parmi les cadres 'de tradition', 1 sur 2 épouse une fille de cadre, et 2 sur 3 une femme qui est elle-même cadre ou intermédiaire ; ces taux de reproduction matrimoniale sont bien supérieurs à ceux des fils de cadres dans leur ensemble, ou à ceux de l'ensemble des cadres, toutes origines confondues (voir tableau 6). De même les fils d'ouvriers devenus ouvriers sont, parmi tous les individus d'origine ouvrière, ceux qui restent le plus fidèles à leur classe par le mariage. Inversement les trajectoires sociales qui éloignent l'individu du gros de la troupe correspondent également à des destins

Tableau 5
Destin matrimonial des fils de cadres selon leur trajectoire sociale. (Hommes de 25 à 44 ans.)

Fils de cadres devenus eux-mêmes	Caractéristiques de l'épouse			% de fils de cadres ayant suivi chaque trajectoire
	Filles de cadres	Filles d'agriculteurs et d'ouvrières	Femmes cadres ou intermédiaires	
Cadres	50	7	68	45%
Intermédiaires ou commerçants	29	16	50	36%
Employés, ouvriers, agriculteurs	13	30	20	18%
Ensemble des fils de cadres	36	14	53	100%

matrimoniaux inhabituels.⁶ Les trajectoires déclinantes d'enfants de cadres devenant employés ou ouvriers peuvent-elles être comparées à l'ascension des fils d'ouvriers devenant cadres ou intermédiaires ? On note que si les individus appartenant à chacun de ces groupes épousent des filles de cadres dans les mêmes proportions, les enfants de cadres continuent, pour leur part, à épouser moins souvent des femmes d'ouvriers ou d'agriculteurs. En revanche, les enfants d'ouvriers en voie de promotion, bien plus que les enfants de cadres, épousent des femmes travaillant comme cadres ou intermédiaires. Deux mouvements se dégagent. A l'intérieur des classes supérieures, semble fonctionner une 'force de rappel' (selon une expression de Claude Thélot) qui empêche les enfants en déclin social d'épouser trop bas. Du côté ouvrier, la promotion sociale des fils n'amène pas ces derniers à frayer avec des filles de bonne famille, même si elle les éloigne quelque peu des filles d'ouvriers ; avant tout, ils raffermissent la position qu'ils ont acquise, en épousant des femmes ayant acquis elles-mêmes une bonne position professionnelle.

Le mariage permet-il de se fixer dans les classes supérieures ? Si l'on ventile les hommes cadres d'après leur origine, on s'aperçoit que les traductions matrimoniales de cette position sociale sont diverses (voir tableau 6). Seuls les cadres 'de tradition', on le sait, arrivent à épouser des femmes cadres ou intermédiaires qui soient souvent filles de cadres également. Les cadres issus des professions intermédiaires épousent rarement des filles de cadres (1 fois sur 5), mais très souvent des femmes cadres ou intermédiaires (2 fois sur 5). Au contraire, les fils d'artisans et de commerçants devenus cadres épousent souvent une fille de cadre (2 fois sur 5), mais moins que la moyenne une femme cadre ou intermédiaire. On peut sans doute distinguer deux modes de fixation matrimoniale dans les classes supérieures. Les enfants des classes indépendantes, qui doivent reconvertis leur capital économique en capital culturel pour entrer dans le salariat, sont portés à préférer les valeurs sûres : les classes supérieures de tradition plus que les classes supérieures de promotion. En revanche, les enfants des classes moyennes salariées, quand ils ont réussi à se promouvoir au niveau supérieur, sont

attirés par les valeurs d'avenir : les femmes qui, parce qu'elles suivent la même trajectoire ascendante qu'eux, la renforcent.

Quand l'on redistribue de la même façon les employées de bureau et les employées de la fonction publique selon leur origine sociale (voir tableau 7), on comprend mieux l'électicisme matrimonial apparent de ces femmes (voir plus haut, et tableau 2). Ce groupe socioprofessionnel

Tableau 6
Destin matrimonial des hommes cadres selon leur origine sociale. (Hommes de 25 à 44 ans.)

Origine sociale des cadres	Caractéristiques de la Famille (%)			% de cadres de chaque origine
	Fille de cadres	Filles d'agriculteurs ou d'ouvriers	Femmes ayant un diplôme supérieur	
Fils d'artisans et de commerçants	40	21	42	45
Fils de cadres	50	7	69	68
Fils d'intermédiaires	18	18	51	66
Fils d'employés et d'ouvriers qualifiés	23	28	45	56
Fils d'agriculteurs et d'ouvriers non qualifiés	18	40	46	54
Ensemble des cadres	35	19	55	60

Tableau 7
Destin matrimonial des employées qualifiées (employées de bureau et employées de la fonction publique) selon leur origine sociale. (Femmes de 25 à 44 ans.)

Origine sociale des employées qualifiées	Caractéristiques du conjoint (%)			% d'em- ployées de chaque origine
	Fils de cadres	Fils d'agri- culteurs	Inter- médiaires ouvriers	
Filles d'agriculteurs	2	32	29	38
Filles d'artisans et de commerçants	15	10	23	41
Filles de cadres	21	9	23	34
Filles d'intermédiaires	9	19	25	21
Filles d'employés	7	11	37	35
Filles d'ouvriers qualifiés	4	12	36	27
Filles d'ouvriers non qualifiés	3	17	47	33
Ensemble des employées qualifiées	8	15	32	20

⁶ Il ne s'agit pas d'une causalité à proprement parler, mais d'une correspondance liée à un effet de structure. Ainsi les fils de cadres devenus employés ou ouvriers sont plus souvent les fils de cadres autodidactes ; ce sont d'ailleurs également des employés ou des ouvriers plus qualifiés que la moyenne. Sur ce point, voir Thélot (1979).

se compose en fait d'une série de couches géologiques qui ne se mêlent guère ; les employées de bureau et les employées de la fonction publique sont sans aucun doute mieux définies par leur origine sociale et par leur destin matrimonial que par leur profession. Ainsi 60% des employées filles d'ouvriers épousent des cadres ou des intermédiaires. Les filles de cadres qui, en devenant employées de bureau ou de la fonction publique, connaissent un certain déclassement, opèrent un rattrapage social rapide par le mariage. Par la rareté de leurs unions avec des ouvriers, elles se distinguent très nettement des employées d'origine ouvrière, pour qui ces unions sont la règle. A chaque origine sociale, correspond ainsi un profil matrimonial tout à fait spécifique. Ces différences de profil n'ont-elles pas partie liée avec les différences de capital scolaire qui existent entre les sous-groupes d'employées ?

Tableau 8
Destin matrimonial des employées qualifiées (employées de bureau et employées de la fonction publique) selon leur origine sociale et leur niveau d'instruction. (Femmes de 25 à 44 ans.)

Origine sociale et niveau d'instruction des employées qualifiées	Caractéristiques du conjoint (%)				% d'employées de chaque origine
	% de femmes bachelières	Fils de cadres	Fils d'ouvriers	Cadres ou intermédiaires	
Filles d'artisans et de commerçants	15	23	43	41	13,5%
- dont bachelières	34	17	52	35	8,5%
Filles de cadres	21	23	62	21	9,4%
- dont bachelières	33	24	67	25	9,4%
Filles d'intermédiaires	9	25	36	35	7,4%
- dont bachelières	16	26	38	30	8,5%
Filles d'employés et d'ouvriers qualifiés	5	36	30	48	39,2%
- dont bachelières	12	22	38	38	39,2%
Filles d'agriculteurs et d'ouvriers non qualifiés	2	37	27	48	25,0%
- dont bachelières	7	27	24	40	25,0%

Il est certain que celles qui détiennent une 'dot scolaire' (selon la suggestive expression de François de Singly) ont dans chaque groupe d'employées de même origine un avantage sur celles qui n'en ont pas (voir tableau 8). Elles épousent plus souvent des fils de cadres, plus souvent aussi des cadres ou des intermédiaires. Mais cette 'dot scolaire' n'a pas le même rendement matrimonial dans tous les groupes sociaux ; les milieux d'origine et leurs stratégies impriment leur marque très fortement. Les filles d'agriculteurs et d'ouvriers non qualifiés deviennent employées, lorsqu'elles sont de surcroît bachelières, n'ont que 7% de chances d'épouser un fils de cadre, alors que 33% des filles de cadres bachelières le font. De même les bachelières filles d'artisans et de commerçants arrivent à épouser des fils de cadres dans une proportion élevée (34%) alors que les bachelières provenant d'un milieu intermédiaire n'y arrivent que dans 16% des cas. On retrouve ici la différence déjà notée entre les stratégies de reconversion assez efficaces des classes moyennes indépendantes et les tentatives d'ascension moins réussies des classes moyennes salariées.

Tableau 9
Destin matrimonial des femmes cadres ou intermédiaires selon leur origine sociale et leur niveau d'instruction. (Femmes de 25 à 44 ans.)

Origine sociale et niveau d'instruction des femmes cadres et intermédiaires	Caractéristiques du conjoint (%)				% de femmes cadres ou intermédiaires de chaque origine
	% de femmes diplômées du supérieur	Fils de cadres	Fils d'ouvriers	Cadres	
Filles d'artisans et de commerçants	59%	30	8	45	17,6%
- dont bachelières	34	11	4	51	17,6%
Filles de cadres	74%	43	11	53	25,4%
- dont diplômées du supérieur	45	8	61	25,4%	
Filles des professions intermédiaires	58%	20	18	29	12,2%
- dont diplômées du supérieur	25	18	37	12,2%	
Filles d'employées et d'ouvrières qualifiées	40%	12	31	18	24,9%
- dont diplômées du supérieur	16	20	20	24,9%	
Filles d'agriculteurs et d'ouvriers non qualifiés	5	5	25	11	17,1%
- dont diplômées du supérieur	7	22	10	17,1%	

Les stratégies des filles d'artisans et de commerçants apparaissent encore plus nettement lorsque, pourvues d'un diplôme supérieur, elles atteignent une position de cadre ou d'intermédiaire (voir tableau 9). Dans cette situation, elles réussissent pratiquement à éviter tout mariage avec des fils d'ouvriers. Les filles issues de milieux intermédiaires, dans le même situation, se marient encore une fois sur cinq avec des fils d'ouvriers. En définitive, la dot scolaire n'apparaît pas comme une entité (ou une variable) indépendante, qui agirait de façon autonome. A l'intérieur d'un milieu social donné, elle constitue un signe marquant des individus qui sont sans doute déjà différents par ailleurs. Mais d'un milieu social à l'autre, 'l'action scolaire' ne procure pas les mêmes dividendes matrimoniaux ; certaines savent et veulent en tirer parti, d'autres non.

5. Conclusion

La formation d'un couple est l'association de deux dynamiques individuelles, qui généralement se ressemblent ; l'union réalise un redoublement de l'identité sociale de chacun. Mais ce redoublement n'a pas le même contenu et ne produit pas les mêmes effets selon que les individus proviennent de milieu ouvrier, de milieu indépendant ou de classe supérieure, et selon qu'ils connaissent des trajectoires stables ou mobiles. Le cas de conjoints s'associant après avoir suivi des parcours sociaux différents doit être examiné également en fonction du contexte et en distinguant les points de vue masculin et féminin.

Les hommes dont la position sociale est proche de celle de leur père (par exemple, les fils de cadres devenus eux-mêmes cadres, ou les fils d'ouvriers devenus ouvriers) sont également ceux qui font les mariages les plus homogames socialement. L'absence de mobilité intergénérationnelle va de pair avec une forte homogénéité sociale conjugale. Dans les catégories indépendantes, en déclin, (petits agriculteurs, commerçants), l'homme ne peut reproduire le statut paternel sans une mobilisation particulière, qui implique le 'recrutement' d'un conjoint provenant du même milieu social, qui soit même si possible du 'métier'. Pour les enfants des classes supérieures, la conjonction de l'homogamie sociale et de la reproduction sociale intergénérationnelle est l'effet normal et attendu d'une scolarisation longue et d'une socialisation active par le milieu. En milieu ouvrier, l'absence de mobilité ascendante est pour les

membres des deux sexes la trajectoire la plus ordinaire en l'absence de capital culturel acquis à l'école ; le fait que les individus aux trajectoires immobiles s'associent plus souvent provient de l'homogénéité culturelle créée par l'ancienneté dans la classe et par la stabilité résidentielle. Contrairement aux 'transfuges', qui connaissent une ascension par l'école et un élargissement de leurs possibilités matrimoniales, les ouvriers enfants d'ouvriers n'ont ni les moyens ni le désir de 'désertter' leur classe d'origine.

Les individus qui connaissent une reconversion sociale (cadres enfants de commerçants) ou une progression sociale, forte ou faible (cadres enfants d'intermédiaires, d'employés ou d'ouvriers) ont des destins matrimoniaux plus diversifiés. Leurs femmes sont le plus souvent de la même origine sociale qu'eux ; assez souvent elles effectuent une trajectoire ascendante parallèle à celle de leur mari. Réalisant le même mouvement, les conjoints confortent mutuellement leur progression. Dans un second cas, plus rare, les conjoints sont d'origine sociale plus élevée : le mariage permet d'accéder par anticipation à un statut différent ou supérieur, et d'accélérer ainsi une nouvelle inscription sociale. C'est un phénomène que l'on rencontre par exemple chez des cadres enfants de commerçants, qui épousent des enfants de cadres salariés et confortent ainsi leur nouveau statut social, obtenu après acquisition d'un capital scolaire. Le mouvement inverse, du salariat vers l'indépendance (exemple du fils d'ouvrier devenant artisan indépendant en épousant une fille d'artisan) est devenu très rare.

Les individus peuvent aussi connaître des trajectoires déclinantes (fils ou filles de cadres n'ayant pas réussi leurs études) ou appartenir à des groupes sociaux en reconversion difficile (enfants d'artisans ou enfants d'agriculteurs). Dans ces situations variées, on observe plusieurs tendances. Ainsi les conjoints qui suivent des trajectoires parallèles tendent toujours à s'associer : par exemple les employées filles d'agriculteurs épousent des ouvriers fils d'agriculteurs. Mais on observe aussi que le mariage peut avoir pour effet d'inverser ou de freiner le déclin d'une trajectoire sociale. Ainsi les filles de cadres devenues employées de bureau réussissent à compenser leur relatif déclassement professionnel par de 'beaux mariages' : bien plus que les autres secrétaires, elles épousent des cadres, voire des fils de cadres. La 'force de rappel' du milieu d'origine joue moins dans le domaine matrimonial pour les fils de cadres en déclin que pour les filles. En raison des disparités structurelles entre sexes sur le marché du travail, il est toujours possible